

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du Canada, Limitée,

Téléphone Bell Est 1185.

MONTREAL.

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal : 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto : 152 rue Bay, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de Chicago : 215 rue South Market, Emmet C. Boyles, représentant.

Bureau de New-York : 903-904 Tribune Bldg., E. F. Olmsted, représentant.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration, l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit :

"LE PRIX COURANT", Montréal.

VOL. XLV.

MONTREAL, 16 FEVRIER 1912

No. 7

HUITIEME CONVENTION ANNUELLE POUR LA PROVINCE DE QUEBEC DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLEURS DU CANADA, INCORPOREE

C'est le mercredi, 28 février courant, que s'ouvrira la huitième convention annuelle, pour la Province de Québec, de l'Association des Marchands-Détailliers du Canada. La première séance se tiendra le 28 février à 10 heures du matin, dans la salle de l'Arsenal du 65e, au No 503 de la rue Sanguinet (coin de l'avenue des Pins), débaptisée récemment et portant actuellement le nom de rue Henri Julien.

La seconde séance aura lieu le même jour à 2 heures ½ de l'après-midi, ce sera l'ouverture officielle de la Convention à laquelle le Maire a été convié.

Le président de la Chambre de Commerce de Montréal et le président du Board of Trade y prendront la parole et adresseront les souhaits de bienvenue à tous les délégués venus des quatre coins de la Province.

Le soir, à 8 heures, il y aura une nouvelle séance, puis les réunions se continueront le lendemain à 10 h. du matin, et à 2 h. ½. Le programme de ces assemblées sera établi définitivement au moment opportun.

Au cours de ces séances, il sera donné aux marchands détaillants d'entendre une série de conférences des plus intéressantes, parmi lesquelles nous pouvons dès à présent annoncer celles de M. Armand Chaput, président de la Chambre de Commerce de Montréal, de M. H.-T. Meldrum, secrétaire de l'Association des Manufacturiers Canadiens, de M. F.-C. Larivière, de M. J.-H. Nault, de la maison Martin-Senour Co., Limited, de M. J.-N. Trowen, secrétaire fédéral de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, etc.

Tous les marchands de la Province, qu'ils soient de l'Association ou non, se feront un devoir de se rendre à la Convention; ce geste de solidarité ne peut manquer de porter ses fruits et les graves questions qui y seront discutées entre gens dont les intérêts sont communs, amèneront à coup sûr les améliorations les plus désirées aux conditions du commerce actuel.

Le but de la convention annuelle est de réunir pour une discussion féconde tous les membres de cette vaste famille que

forme les commerçants détaillants, c'est au centre de ce foyer de cohésion que prendront naissance les résolutions les plus propres à nous faire avancer d'un pas dans le progrès et c'est de ces réunions nombreuses et compactes où toutes les intelligences se cotoient, apportant chacun un peu de son savoir, de sa lumière et de son expérience, que surgiront les suggestions destinées à jeter à bas les obstacles qui entravent parfois le commerce et en ralentissent l'essor.

Le Canada est parmi tous les pays dits "nouveaux", celui dont les progrès ont été les plus rapides et dont l'extension a été marquée par une marche vertigineuse, il s'en suit que le commerce de détail qui est l'agent immédiat d'un tel développement, se trouve dans la nécessité d'étudier les conditions nouvelles créées par cet état de choses, et les membres qui en constituent les diverses parties doivent éprouver le besoin de se réunir à certaines époques dans un puissant mouvement d'entente pour tenter de résoudre les problèmes commerciaux posés par les temps modernes et adapter leurs façons de commercer aux exigences de l'existence présente aux mieux de leurs intérêts.

Plus nombreuse sera l'assistance à la Convention de 1912, plus probants et plus heureux seront les résultats découlant de cette manifestation. La salle qui abritera les séances, constituera une véritable tribune libre où tous pourront venir exposer leurs idées, leurs projets, et développer les plans qu'ils ont laborieusement épurés dans leurs heures de travail, en vue du bien commun; chacun y pourra dire ses arguments en faveur de telle ou telle réforme, ou dresser ses objections contre telle proposition qu'il juge inutile ou incompatible aux intérêts de la majorité, toutes les conceptions sérieuses y seront agréées avec satisfaction, le meilleur accueil sera réservé aux promoteurs d'idées progressistes, et nous sommes sûrs que ces discussions courtoises et amicales seront les bases de réformes utiles et de moyens préservatifs susceptibles de donner au commerce de détail un élan nouveau et un regain de vigueur.

Nous rappelons aux marchands-détaillants qui se rendront à Montréal pour assister à la Convention annuelle, que pour bénéficier du tarif spécial accordé par les compagnies de chemin de fer à cette occasion, ils devront se faire donner en prenant leur billet d'aller, un certificat qui leur donnera droit au retour gratuit, si la Convention réunit 3000 membres, ce dont nous ne saurions douter.



Tanglefoot,

le Papier à Mouches Originel. Depuis plus de 25 ans le Modèle-Type de Qualité. Tous les autres papiers à mouches sont des imitations.